

imaje

Rue Albert 1er 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60

PROJET DE VIE DE LA CRECHE "Les Ptits Nuitons" - Seuris 1 -

Avenue du Cimetière, 18a
5060 AUVELAIS



☎: 071 / 74. 22. 57
0476 / 86. 96. 15 (Directeur / TMS)

Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants
contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | Fax: 081/40.91.61



Nous vous souhaitons la bienvenue à vous et à votre enfant à la crèche « *Les Ptits Nuitons* » de Sambreville.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, prendre soin de lui, veiller à son bien-être et à son bon développement.

Nous souhaitons que vous, parents, deveniez notre partenaire dans une relation constructive autour du bien-être de votre enfant.

Nous vous invitons donc à découvrir notre «Projet de Vie»; il précise nos modalités de fonctionnement, il est aussi le reflet du travail que nous opérons au quotidien, des lignes de conduite que nous nous sommes données, de ce qui fait sens pour nous, de notre volonté de rechercher continuellement toutes les conditions pour un accueil de qualité.



QUI SOMMES NOUS ?

«*Les Ptits Nuitons* » est l'une des crèches de l'**intercommunale IMAJE**, agréée par l'ONE pour une capacité de 35 places. Nous accueillons des enfants âgés de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 18 h 30.

La participation financière demandée aux parents est établie suivant les barèmes fixés par l'ONE, en fonction des ressources du ménage.

L'accueil de l'enfant se fait dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses de ses parents, sans distinction de nationalité, de croyance ou d'orientation sexuelle.

Les enfants sont accueillis par un **personnel qualifié en puériculture** (puéricultrices diplômées, auxiliaires de l'enfance,...) dont le rôle premier est d'accompagner chaque enfant tout au long de la journée, dans le respect de ses besoins et de celui du groupe, dans le soutien de ses différentes acquisitions.

Une personne est chargée de l'intendance, réceptionne les repas et les prépare; elle assure également le nettoyage des locaux.

Disponible et à l'écoute des parents, le directeur de crèche est garant du bien-être et l'épanouissement de l'enfant au sein de la crèche. Il est chargé de la gestion d'équipe, des tâches administratives, de l'organisation de la consultation mais participe également à la vie quotidienne avec les enfants.



PRINCIPES QUI ANIMENT NOTRE TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Le premier principe qui fonde le travail des puéricultrices est **LA CONTINUITÉ** dans les actes posés. La continuité est d'offrir de la stabilité et de la constance au tout-petit. Ce qui est bien connu de lui le sécurise. Nous sommes vigilants à la continuité dans nos façons de faire comme, par exemple, ne pas interrompre un soin corporel, un moment de repas ou les temps d'échange « adulte-enfant ». La cohérence des pratiques s'inscrit dans cette logique comme par exemple, le fait que les changes se font à l'identique ; d'une collègue ou de l'autre, les gestes sont les mêmes.

L'entrée à la crèche est un grand changement pour le tout-petit ; de nouvelles personnes, autres que les parents, de nouveaux lieux, de nouveaux bruits... C'est souvent l'une des premières séparations avec ses parents.

De manière à réduire le nombre de personnes auxquelles doit se familiariser le tout-petit, trois puéricultrices sont attachées spécifiquement à la section des bébés et c'est l'une d'entre elle qui accompagnera plus spécifiquement l'enfant en familiarisation durant ses premières semaines à la crèche.

En tant que parents, vous serez amenés à côtoyer et échanger avec toutes les puéricultrices lors des accueils et des retours. N'hésitez pas à transmettre les informations concernant votre enfant à la puéricultrice présente même si vous la connaissez un peu moins. Outre les transmissions orales, nous disposons d'une « feuille de jour » et d'un agenda de communication, deux outils qui nous permettent de faire circuler l'information.

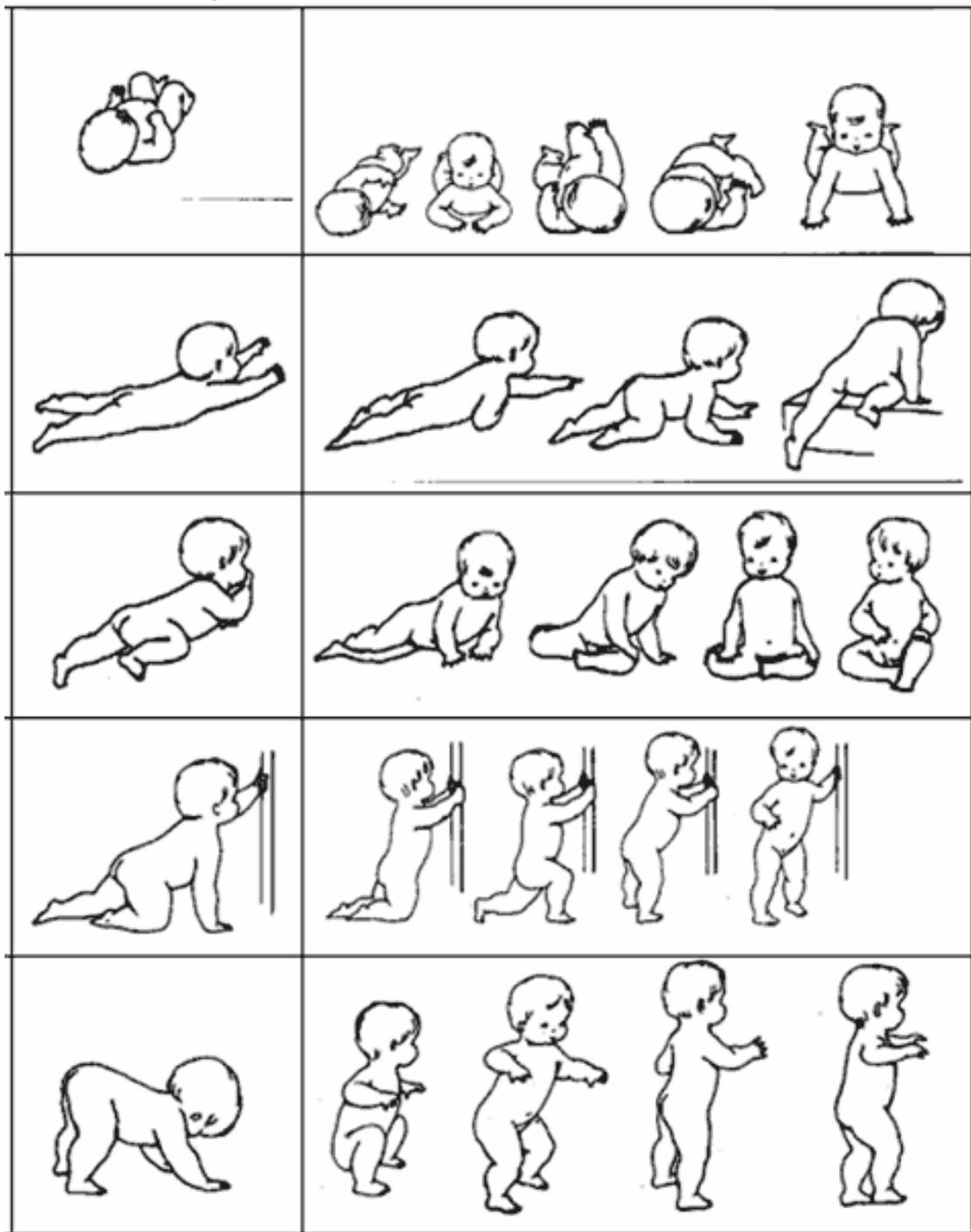


Schéma du développement psychomoteur, Emmi PICKLER

Un deuxième principe : le bien-être de l'enfant passe par ses activités motrices libres.

C'est pour cette raison que les puéricultrices n'interviennent pas directement sur les apprentissages du tout-petit.

Les espaces sont organisés afin que l'enfant puisse faire des explorations qui le conduiront à faire correctement les acquisitions fondamentales.

En étant d'abord sur le dos, en le laissant se retourner progressivement, à faire plus tard quelques essais de ramping (à reculons avant d'avancer...), en allant chercher les objets qui l'intéressent, à se mettre sur les genoux, à quatre pattes, et puis, à s'asseoir tout seul.

Et ce n'est qu'à ce moment que les puéricultrices mettront l'enfant en position assise car il saura alors toujours se remettre en action et rester libre de ses mouvements.

LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE chez l'enfant est un autre principe important.

Très tôt, nous privilégions la place active de l'enfant, par exemple, en lui laissant la possibilité de gérer ses interactions, en lui permettant de se mouvoir, de circuler selon son gré ou de rejoindre l'espace de psychomotricité s'il en a envie. Le libre service au moment des repas est une des initiatives allant dans le sens du développement de l'autonomie.

Le rôle des puéricultrices est de permettre à l'enfant de faire par lui-même plutôt que de lui faire faire des choses. Elles sont assises au sol et ce, afin que l'enfant qui se déplace puisse venir vers elles et repartir facilement. Les gestes posés au quotidien, bien que spontanés et naturels, s'appuient sur une réflexion.

La communication verbale et gestuelle est importante, tous les contacts se veulent attentionnés et respectueux. Les puéricultrices racontent à l'enfant ce qui se passe pour lui et autour de lui, l'encouragent et le félicitent à chaque nouvelle étape.

Lorsque l'enfant est en insécurité, elles veillent à être assises à côté de lui ou à le prendre dans leurs bras pour le réconforter, elles lui parlent, le rassurent, verbalisent ses émotions, lui permettant ainsi de comprendre ce qu'il ressent et de le rassurer sur ses propres capacités à surmonter une difficulté.

Un peu comme un phare, les puéricultrices essaient que leur présence éclaire le jeu de l'enfant, elles portent intérêt à ce qu'il découvre ou invente, à ce qu'il teste. Elles veillent à garder une « juste distance », celle qui laisse l'initiative à l'enfant d'inventer son jeu, tout en restant disponible pour lui, tout en soutenant ce qu'il fait par le regard, la posture, les mimiques et la parole.

« Être un phare » est une posture professionnelle qui est la porte d'entrée de la familiarisation, à partir de laquelle va se créer petit à petit le lien de confiance entre l'enfant et les professionnelles.

Nous accompagnons l'enfant dans son développement, lui permettant de se construire dans un environnement bienveillant. Nous mettons en place un environnement où il pourra grandir, se nommer, se définir, être en relation avec les autres au sein du milieu d'accueil... Les activités proposées sont libres et sans obligation pour les enfants.

Par contre, pour éviter tout malentendu, nous n'avons pas l'ambition de lui apprendre des contenus et des compétences. Nous laissons à l'école le soin de lui apprendre à écrire et à dessiner. La crèche est une porte ouverte sur une multitude de découvertes mais en aucun cas sur des processus d'apprentissages.

Ces éléments fondent et animent le travail de l'équipe au quotidien.

Des réunions régulières permettent d'échanger sur la vie de la crèche, de préparer l'entrée ou le départ des enfants, le passage de section, d'aborder la réalité de chaque enfant, de discuter des problématiques rencontrées et de réfléchir à leur résolution, de débattre du « Projet de Vie », de sa mise en pratique et de ses ajustements,

Le personnel bénéficie de possibilités de formations (formation à la réanimation, sensibilisation incendie, formation continue) et de deux journées pédagogiques par an qui permettent de poursuivre la réflexion collectivement sur l'amélioration de nos pratiques.

S'ils rencontrent une difficulté, les parents sont invités à contacter le directeur de la crèche qui prendra le temps de les écouter et, si nécessaire, de les rencontrer.

Au besoin, les parents peuvent prendre contact avec la Directrice de secteur

> Madame LAMBOT (0479/71.21.27) ;

Mais également contacter la direction générale de notre intercommunale assurée de manière conjointe par :

> Madame GEORGERY, Secrétaire Général f.f. (081/40.91.63),

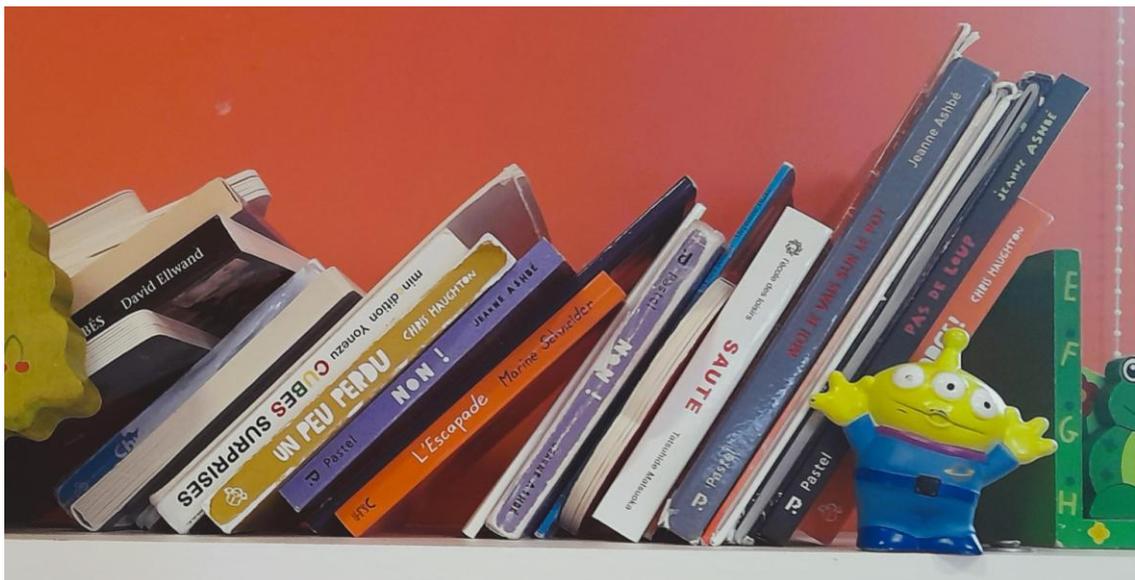
> Madame COURTOY, Directrice pédagogique (081/40.91.66).

Le siège administratif de notre intercommunale se situe rue Albert 1^{ier}, n°9 à 5380 Noville-les-Bois (FERNELMONT).





*Il n'y a pas d'âge pour lire.
Et encore moins pour
écouter des histoires !*



TROIS SECTIONS

La crèche s'organise en trois sections.

Chacune des sections vise à répondre aux besoins spécifiques en lien avec l'âge des enfants. Chacune de ces sections est encadrée par deux puéricultrices au minimum.

Les enfants changent de section en fonction de leur âge, de leur développement psychomoteur et de leur évolution générale.

Lors des fins de journées (regroupement lorsque le personnel d'encadrement se réduit), les tout-petits encore présents sont amenés à fréquenter la section des moyens ; par ailleurs, les enfants âgés d'un an rejoignent par moments la section voisine où ils découvrent d'autres propositions de jeux car il n'y a finalement qu'un hall d'entrée qui sépare les deux sections.

Même si la frontière entre les sections est quelque peu « poreuse », lorsqu'un passage de section s'effectue, cela se prépare : le parent est informé au préalable, les vêtements et les effets personnels de l'enfant sont transférés ainsi que toutes les infos sur les particularités médicales et alimentaires.

Les puéricultrices connaissent globalement l'ensemble des enfants compte tenu qu'elles effectuent chacune à leur tour les horaires d'ouverture et sont ainsi amenées à en accueillir la plupart, tous âges confondus.



L'espace des tout-petits

Les enfants âgés de moins d'un an fréquenteront d'abord cet espace. Les tout-petits peuvent y grandir en sécurité dans un environnement paisible et adapté à leur âge.

Pour les enfants qui ne pratiquent pas encore le tourner rouler, ils seront installés au sol, sur des tapis d'éveil ou des coussins. Les bébés sont mis dans des positions confortables et adaptées à leur niveau de développement psychomoteur.

Progressivement, ils passeront de l'enroulé à la position sur le dos avec cette découverte de leurs propres mains, du tourner rouler à la position du parachute, des déplacements comme un lézard au « quatre pattes », de la position assise à la position debout... jusqu'à la marche. Cf. aussi pages 7-8. Tant que la position assise n'est pas acquise chez l'enfant, ce dernier n'est pas installé dans cette position par les puéricultrices. Laisser l'enfant évoluer à son rythme, sans (trop) intervenir, c'est un de nos principes de travail.

Nous encourageons l'éveil à des sensations tactiles et sonores différentes. Les jeux proposés varient (mous, en tissu, durs, en bois, en plastique, ...).

La puéricultrice s'installe volontiers au milieu des enfants de manière à assurer leur sécurité psychique et physique.

Le doudou et la tétine sont disponibles à l'enfant, ce qui restera valable tout au long de son séjour.

Des relax sont disponibles mais, pour privilégier la liberté de mouvements, ils sont utilisés le moins possible (utilisés notamment pour le repas des enfants de moins de neuf mois n'ayant pas encore acquis la position assise).

En dehors de l'alternative du relax, l'enfant pourra prendre son repas contenus dans les bras de la puéricultrice si cela correspond mieux à ses besoins. Une fois qu'il se tient assis, l'utilisation d'une petite chaise (avec tablette et coussin réducteur) est une autre alternative. Cf. également point suivant intitulé « Les repas »



L'espace des moyens

Les enfants accueillis dans cet espace sont âgés de +/- 12 à 20 mois.

Un espace varié est proposé où ils peuvent circuler à l'aise pieds nus, ce qui leur permet une meilleure préhension au sol.

A partir du moment où les enfants fréquentent cet espace, les parents sont invités à retirer chaussettes et chaussures au moment de l'arrivée à la crèche.

Les enfants découvrent une organisation, un espace et des jeux adaptés à leur développement. Pas à pas, ils apprendront à avoir des journées plus rythmées, à manger sur des petites chaises, à table avec les copains, à manipuler la cuillère et le gobelet.

À ce stade, ils développent leurs capacités motrices. Ils ont un besoin accru de se mouvoir, d'escalader, de grimper et de faire de nouvelles expériences et prennent conscience des limites tout en étant avide de découvrir leur environnement.

Cet environnement leur permet de le découvrir et de l'occuper. Les jeux évoluent : jeux à tirer, à pousser, jeux d'encastrement, instruments de musique, gros blocs à empiler, caisses en carton, tunnels, boîtes en plastic, toboggan, piscine à balles,...

Ainsi qu'un espace doux bien utile lorsque l'enfant a besoin d'un lieu apaisé.

Des livres sont mis à disposition ; l'enfant peut les manipuler à sa guise, les sentir, les toucher, les mordiller, tourner les pages, montrer du doigt, nommer, identifier et... progressivement, apprendre à respecter ces objets si particulier. Comme dans les autres sections, une petite bibliothèque permanente contient des livres de première main (contrairement aux livres mis à disposition qui proviennent de dons ou d'achats en seconde main). Ils sont régulièrement lus et racontés aux enfants. Car il n'y a pas d'âge pour lire et encore moins pour écouter des histoires !



L'espace des grands

Cet espace accueille les enfants les plus âgés (21 mois et plus).

Il est aménagé pour que les enfants puissent se déplacer librement en se sentant en sécurité. Pendant les moments de jeux, les doudous et/ou les tétines sont disponibles selon le désir de l'enfant. Chanter, danser, faire une ronde, taper dans les mains, profiter de jeux d'eau quand il fait chaud, peindre, manipuler de la pâte à sel, de la plasticine, des puzzles,... en petits groupes.

Les jeux et les activités sont diversifiés : poupées, déguisements, dînettes, caisses, camions, pâte à sel, peinture, puzzle,... Avec des espaces dédiés à la détente (espace doux, pièce détente) ou au mouvement (module de psychomotricité). Autant de propositions faites en fonction de l'intérêt des enfants.

Précision : Il n'y a pas de bricolage en tant que tel (pas de cadeau pour la fête des mères et des pères) mais de la découverte de matières, de « techniques » (peinture aux doigts, avec des bouchons, des éponges...).



Le module de psychomotricité



En guise d'espace détente, Il y a également la pièce détente avec des tapis, des coussins, des guirlandes lumineuses, des livres mis à disposition et les feuillets familles qui suivent les enfants d'un bout à l'autre de leur séjour à la crèche.

Comme dans les deux autres sections, une bibliothèque de livres choisis permet des moments lecture. Quelques uns de nos « best sellers » sont « *Pas de loup* », « *Hop !* », « *Va-t-en Gros Monstre Vert* » ou encore « *Caca Boudin !* ».

Cela contribue à des moments de lecture quotidiens riches et variés. Parce que lire, c'est rêver, c'est partager, c'est avoir du plaisir. Et c'est un formidable vecteur d'apprentissage du langage.

Pour la sieste, le hamac fait place au lit à barreaux (surveillance de la sieste par un adulte en permanence).





Les espaces extérieurs

La crèche dispose d'une grande cour extérieure et d'un bout de pelouse à l'ombre de grands arbres, ce qui permet de jouer dehors.

Nous sortons dès que c'est possible.

En fonction de la météo, pensez à adapter les vêtements de votre enfant : bottes et veste chaude OU chapeau et crème solaire.

Important : Lorsque le soleil est généreux, il est utile que le parent enduise déjà de protection solaire son enfant avant l'arrivée à la crèche et qu'il nous fournisse un tube afin que nous puissions renouveler la protection en cours de journée.



*Qu'est ce que signifie « apprivoiser » ?
C'est une chose trop oubliée, dit le renard.
Ça signifie « créer des liens... »*

Extrait – « Le Petit Prince », Antoine de Saint-Exupéry

ACCUEIL PERSONNALISE

Quelque soit son âge, l'arrivée d'un enfant au sein du milieu d'accueil se prépare.

Au moment de l'accueil à la crèche, les parents sont invités à compléter un livret intitulé « *A mon rythme, à la crèche* » reprenant ses habitudes alimentaires, le type de repas consommé, ses rythmes, ses activités d'éveil préférées.

Il s'agit, pour les puéricultrices, d'un outil précieux pour apprendre à le connaître.



Au moment de l'entrée en crèche, nous organisons une arrivée en douceur... Ce qui est appelé couramment **la familiarisation** !

La période de familiarisation est importante car c'est l'occasion pour l'enfant de se familiariser en douceur avec son nouveau milieu d'accueil et de créer des liens avec la (les) puéricultrice(s) qui va (vont) l'accompagner et ce, en présence de ses parents.

Cela permet à ses parents de livrer leurs questions, leurs attentes et leurs craintes inhérentes au fait de confier leur enfant à d'autres personnes. Cela leur permet également de se faire une idée de la vie en collectivité, de connaître l'équipe qui va s'occuper de leur enfant, de transmettre les informations pertinentes le concernant et de laisser une place symbolique de sa présence au sein du milieu d'accueil.

Cela permet aux puéricultrices de faire connaissance avec l'enfant, de découvrir ses habitudes, ses rythmes,... Et donc, la familiarisation est un « espace temps » où se construit une relation de confiance entre les parents et l'équipe, élément essentiel pour l'enfant.

Les parents apportent les objets personnels de l'enfant (langes, doudou, tétine, vêtements de rechange, biberon, lait, pommade pour le siège, antipyrétique), le tout inscrit avec le prénom de l'enfant. Le panier de l'enfant est préparé avant son entrée.

La **période de familiarisation** s'étale sur dix jours consécutifs (quel que soit le contrat horaire de l'enfant), du lundi au vendredi de la semaine suivante, avec des temps de présence du (des) parent(s) la première semaine et des temps de présence en crèche de plus en plus long la deuxième semaine. S'ajoutent progressivement des temps de sieste, de repas... pour arriver à l'horaire prévu suivant le contrat horaire.

JOUR 1	1 heure avec les parents en section
JOUR 2	1 heure avec un parent - repas donné par le parent
JOUR 3	1 heure avec un parent - repas donné par la puéricultrice
JOUR 4	9h30 - 10h30 avec un parent - change effectué par le parent
JOUR 5	9h30 - 10h30 avec un parent - change effectué par la puéricultrice
JOUR 6	9h30 - 10h30 – Premier temps de séparation
JOUR 7	9h30 - 11h30
JOUR 8	9h30 - 12h30
JOUR 9	9h30 - 13h30
JOUR 10	9h00 - 15h00

Durant les cinq premières séances, la présence du parent est nécessaire. Lors de la **première séance de familiarisation (de 9h30 à 10h30)**, l'enfant est accueilli durant une heure avec ses parents. C'est l'occasion d'échanger avec une (voire deux) puéricultrice(s) concernant les habitudes et les repères de l'enfant qui ont été mis en place à la maison, et ce, à l'aide du livret « *A mon rythme, à la crèche* ».

Lors de la **deuxième séance (environ 1 heure)**, l'équipe propose à un parent d'être présent et de donner le biberon/repas à son enfant¹ ; la puéricultrice prendra l'initiative de s'installer dans un axe pour que le regard de l'enfant soit dans le regard du parent ainsi que dans le sien. L'objectif étant de permettre à l'enfant de sentir et ressentir que la puéricultrice est une personne en qui il peut avoir confiance, vu la proximité avec son parent.

¹ Si l'enfant est allaité exclusivement au sein, une organisation spécifique doit être prévue avec sa maman.

Lors de la **troisième séance (environ 1 h, voire plus si nécessaire)**, le parent est présent et le rôle est inversé ; c'est la puéricultrice qui donne le repas avec la présence du parent à proximité.

Pour ces séances 2 et 3, vu qu'il s'agit d'un temps de repas, les débuts et fins de séance se définissent entre la puéricultrice et le parent, en fonction des rythmes de l'enfant (tout en gardant à l'esprit les contraintes organisationnelles de la crèche).

Le même principe est mis en place concernant le change.

Lors de la **sixième séance**, le parent confiera son enfant à l'équipe de 9h30 à 10h30. Il s'agira du premier moment de séparation ; le parent prendra le temps de le déposer, de changer son linge si nécessaire... Durant ce premier temps de séparation, le parent peut téléphoner s'il le souhaite.

La puéricultrice qui a assuré l'accueil les jours précédents reste particulièrement attentive à l'enfant, prend le temps de l'observer et de le rassurer, de l'accompagner dans son quotidien. Les espaces temps s'élargissent progressivement pour intégrer des temps de repas et de sieste.

Si tout se passe bien, l'enfant fait son entrée à la crèche dès la semaine qui suit. À contrario, s'il éprouve des difficultés (et si c'est possible pour les parents), nous privilégierons une fréquentation en douceur (présences de moins de cinq heures).

Un processus de familiarisation sera également envisagé lorsque l'enfant revient d'une longue période d'absence et ce, afin de lui permettre de reprendre un rythme en douceur.



POUR UNE CRECHE ACCUEILLANTE ET SECURISANTE

Nous demandons à chaque parent de nous fournir des **photos de famille**. Nous les plastifions et les mettons à disposition de l'enfant.

Le but est de permettre aux parents d'investir symboliquement les lieux. À disposition de l'enfant, cela lui permet de parler de maman, de papa qui viendra tantôt. Objet de découverte et d'apaisement, ces photos alimentent quotidiennement les échanges entre la puéricultrice et l'enfant.

Fournir 3 ou 4 photos... Cela nous permet de fabriquer un « panneau famille » qui sera source d'intérêt pour chaque enfants et ce, dès l'âge de huit à neuf mois.

L'enfant vient avec son (ses) **doudou(s)** et sa **tétine** ; ceux-ci sont à sa disposition, particulièrement les doudous, que les enfants peuvent prendre ou déposer à leur guise. Il s'agit d'un objet transitionnel, sécurisant, chargé d'odeurs familières. Il est important que ces objets accompagnent l'enfant chaque jour de crèche.

Enfin, un **cahier de vie** est réalisé pour chaque enfant où sont consignées les anecdotes, observations, moments clés, photos.

Pour l'anniversaire des deux et des trois ans, si le parent le souhaite, il peut amener un cake (pas de chocolat, pas de crème fraîche) pour permettre de fêter l'**anniversaire** de son enfant avec ses copains et copines de crèche.

À la fin du séjour, nous veillons à préparer cette étape importante pour l'enfant en collaboration avec ses parents. À cette occasion, le cahier de vie leur est remis. Si des parents souhaitent organiser une petite fête de départ, nous leur suggérons alors d'opter pour des fruits (de ceux qu'on mange moins souvent à la crèche tels des fraises ou des myrtilles) plutôt qu'un gâteau et ce dans un souci diététique. En effet, les anniversaires s'étalent sur l'année tandis que les départs à l'école sont souvent concentrés sur de mêmes périodes ; opter pour des fruits permet alors simplement d'éviter de manger du gâteau à répétition.

LES REPAS

L'alimentation est un point essentiel sur lequel nous apportons une attention particulière. Nous essayons de respecter au maximum ce qui est fait à la maison tant que cela reste compatible avec la réalité de la collectivité.

Nous fournissons tous les repas, sauf l'alimentation lactée et en cas d'allergie(s) particulière(s) (signalée(s) par un certificat médical).

Les dîners en crèche comprennent soit des repas cuits à l'eau et mixés, soit des repas plus élaborés et savoureux, présentés en morceaux.

C'est la firme spécialisée « TCO » qui élabore des plats dans son atelier de fabrication « La cuisine des champs » situé à Fernelmont, à deux pas du siège d'IMAJE.

Ce sont des plats prêts à être consommés, frais, locaux, sans additifs ni agents conservateurs. Le transport, le stockage des repas ainsi que leur manipulation en crèche se réalisent suivant les règles et principes édictés par l'AFSCA.

Les menus sont affichés aux deux entrées de la crèche.

Nous demandons que le premier repas soit pris à la maison.



L'alimentation chez les tout-petits

En cas d'alimentation lactée, ce sont les parents qui fournissent le lait. Le lait maternel est le bienvenu, surgelé ou frais, dans un récipient nominé et daté, tout en respectant la chaîne du froid.

La boîte de lait infantile fermée (non entamée) sera fournie par les parents. Le jour de son ouverture (opercule ouvert en crèche), la date y est indiquée et la poudre de lait est utilisée suivant le délai de péremption indiqué sur la notice (habituellement, trois semaines après ouverture).

Cela permet de respecter les prescriptions de l'AFSCA.

Au cours de la journée, nous ne réveillons pas un enfant pour lui donner à manger à une heure précise.

Chaque enfant reçoit à manger individuellement, en vis-à-vis d'une puéricultrice, dans ses bras, dans un relax ou dans une chaise haute quand il se met assis seul.



Nous intégrons une cuillère à soupe d'huile dans chaque repas (alternance entre l'huile de tournesol, d'olive et celle de colza).

L'aide logistique prépare le bol de chaque enfant en fonction de la composition et de la texture (mixé+++, moulu, écrasé ou en morceaux).

Pour le goûter des tout petits, nous proposons de la panade de fruits (pomme, poire, banane).

L'alimentation quand l'enfant grandit...

Chez les moyens : Progressivement, chaque enfant trouve son propre rythme et partage son repas avec d'autres lors du dîner et du goûter. Il prend des initiatives et commence à manipuler seul sa cuillère, il est accompagné par la puéricultrice dans ses gestes. Vers 18 mois, les dîners sont plus élaborés et les goûters sont plus variés.

Chez les grands : un rythme collectif s'élabore. Les enfants prennent ensemble une collation vers 9h, le dîner vers 11h00 et le goûter vers 15h. Les puéricultrices installent les tables et les enfants sont encouragés à s'installer autour de celles-ci.

Un self-service est organisé pour la section des grands, de cette façon les enfants sont invités à se servir eux-mêmes dans les différents plats (toujours sous le regard bienveillant d'une puéricultrice). Ce mode de fonctionnement permet l'acquisition d'une plus grande autonomie. Ils sont sollicités à goûter à tout et peuvent se resservir si tel est leur désir.

Collation du matin : un potage est proposé vers 9 h 00.

Dîners : les repas se composent d'un repas complet. Nous recevons de barquettes de féculents (pommes de terre, quinoa, riz, semoule, boulgour), de protéines (viande, poisson, œuf) et de légumes variés tous les jours (les classiques carottes du lundi, courgettes, haricots... en passant par les betteraves, les bettes, le fenouil...). Les aliments sont réchauffés et proposés séparés (légumes, féculents et viande). Un apport de matière grasse est ajouté chaque jour (huile, beurre ou crème).

Goûters : ils se composent de pain garni de beurre (ou plus rarement garniture sucrée type confiture ou sirop de liège), de fruits de saison en morceau ainsi que de produits laitiers (2x/semaine).

Enfin, l'eau est la seule boisson donnée à la crèche afin de ne pas donner un apport de sucre supplémentaire. De l'eau du robinet (ou en bouteille si les parents souhaite en fournir) sera proposée en cours de journée et aux moments des repas. Les gourdes d'eau sont laissées à disposition.



LE DODO

Chez les tout-petits

Nous disposons de deux espaces dortoirs à proximité de la pièce de vie.

L'enfant fait une (ou plusieurs) sieste(s) le matin et l'après-midi toujours en fonction de son rythme. La mise au lit a lieu dès que l'enfant manifeste des signes de fatigue, signal auquel les puéricultrices sont attentives.

De manière générale, l'enfant occupe toujours le même endroit dans le dortoir. Les parents sont invités à apporter un sac de couchage, un doudou de petite taille et/ou une tétine (le tout, nominé au nom de l'enfant).

Un passage régulier dans les chambres permet s'assurer que tout se passe bien. Nous n'interrompons pas la sieste de l'enfant.

Chez les moyens

Deux dortoirs offrent des espaces de sieste paisibles en fonction des besoins de chaque enfant. Les chambres sont équipées de baby-phones.

Chez les grands

Les enfants dorment soit dans un lit à barreaux, soit sur un hamac.

Le choix est déterminé par l'âge (l'enfant doit avoir 18 mois pour dormir sur un hamac), par la sensibilité de chaque enfant. De manière générale, le passage sur le hamac se passe très bien : l'enfant se sent grand, il devient plus autonome.

Un dortoir avec des lits à barreaux permet d'accueillir les enfants qui ont besoin de dormir, quelque soit le moment. Pour les plus grands, la sieste se déroule après le dîner, vers 12h15 ; les hamacs sont disposés au sein de la pièce de vie.

Les parents sont invités à NE PAS SONNER à la porte des grands entre 12h00 et 14h30 et entrer par la porte « côté bébés ».

La sieste sur hamac est surveillée : une à deux puéricultrices reste(nt) dans la pièce tout au long de la sieste pour rassurer et veiller à ce que les enfants réveillés ne perturbent pas le sommeil des copains.

ACCUEILLIR VOTRE ENFANT, C'EST...

Pour nous, accueillir votre enfant, c'est lui offrir quotidiennement les meilleures conditions d'accueil en termes de soins, de bien-être et de développement.

C'est lui offrir un environnement familial et sécurisant, notamment grâce à une présence attentive et bienveillante, des réponses ajustées, stables et répétées à ses besoins.

C'est être attentif au bon développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social de chacun.

C'est organiser la vie à la crèche par petits groupes de même âge pour permettre aux enfants d'être plus à l'aise et partager des expériences avec d'autres ayant les mêmes aspirations.

C'est respecter les rythmes de chacun.

C'est permettre à l'enfant de s'exprimer, apprendre à se connaître, à se nommer et être libre d'interagir avec les autres enfants du groupe en respectant certaines limites par rapport au groupe (la puéricultrice explique à l'enfant ce qui se passe quand il fait mal, quand il prend un jeu à un copain, quand il mord ...). L'établissement de limites claires et adaptées permet de sécuriser l'enfant.

C'est encourager le désir de découverte en organisant des espaces de vie adaptés aux besoins des enfants, en mettant à leur disposition du matériel varié (jeux, matériel de psychomotricité), en leur donnant accès à des activités en extérieur et ce, en toute sécurité.

C'est encourager l'enfant à être acteur, par exemple, en mangeant seul avec la cuillère et en gérant lui-même ce qu'il mange.

C'est l'accompagner dans l'apprentissage de la propreté (quand il est prêt, selon la maturation de ses sphincters). Cet apprentissage à la propreté est initié à la maison. Nous suivrons le mouvement à la crèche en partenariat avec vous, les parents.

CONSTRUIRE ET CONSOLIDER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC VOUS, LES PARENTS !

En parcourant ce document, vous avez pu découvrir un peu la réalité de notre crèche. Au fil des pages, la relation avec les parents est omniprésente : de la période de familiarisation à la fin du séjour, de l'accueil du matin au retour du soir, des petits objets familiers aux informations utiles permettant une continuité entre la maison et la crèche. Cette relation entre les parents et l'équipe est essentielle pour nous. Et la confiance, cela se construit au travers d'un dialogue et d'une écoute réciproque. L'équipe veille à informer le mieux possible les parents sur le vécu en crèche de leur enfant. De leur côté, les parents sont invités à informer les puéricultrices des évolutions dans la vie de leur enfant (introduction de la viande dans ses repas, acquisition de la propreté,...) ou de changements qui peuvent avoir une influence sur son comportement.

Au-delà de ces échanges autour de l'enfant, nos relations sont régies par des **aspects** :

- * **médicaux** (*vaccination obligatoire, pas d'administration de médicament, même homéopathique, sans prescription médicale ; les parents sont régulièrement informés de l'état de santé de leur enfant et, en cas de température non réceptive à l'antipyrétique, seraient invités à le reprendre*),
- * **administratifs** (*transmission des jours d'absence anticipativement pour permettre le bon fonctionnement de la crèche*),
- * **et de sécurité** (*pas de collier ni de bijou, ni pince à cheveux, nécessité de fournir une procuration certifiée conforme nous désignant les personnes autorisées à reprendre l'enfant*).

Nous vous invitons à prendre connaissance du **Contrat d'Accueil** pour obtenir de plus amples informations sur ces différents aspects.

Pour terminer, nous vous rappelons que si votre enfant ne peut pas fréquenter la collectivité en raison d'une maladie, notre Intercommunale met également à votre disposition un service de **garde d'enfants malades à domicile** joignable au **081/40.91.60**.

QUESTIONS RÉGULIÈREMENT POSÉES...

Comment introduire une demande de place en crèche ?

Pour introduire une demande de place auprès de notre crèche, vous avez le choix :
soit d'introduire une demande en ligne via le site internet d'Imaje,
soit d'envoyer un mail à inscription@imaje-interco.be
en précisant vos coordonnées, la date de naissance prévue et la date d'accueil souhaitée
ainsi que le nom de la (des) crèche(s) sollicitée(s) ;
vous joignez une attestation confirmant la grossesse (trois mois révolus).

Si une place est disponible, vous recevez un **mail d'acceptation**, précisant la structure concernée, la date d'entrée, les jours réservés, les coordonnées du/de la Directeur-trice de crèche ainsi que l'existence de divers documents dont les parents doivent prendre connaissance (Contrat d'Accueil, circulaire PFP et Projet de Vie).

La **visite** de la structure se fait sur rendez-vous avec le Direction de crèche.

J'ai une place !

Que dois-je faire maintenant ???

Deux démarches sont à prévoir :

1. Confirmation de la naissance et avance forfaitaire

Dans le mois de l'arrivée de votre enfant, vous êtes invités à nous confirmer sa naissance. Pour ce faire, l'envoi d'un mail au Directeur de crèche précisera le nom, prénom et date de naissance de l'enfant ainsi que le montant des revenus nets de votre ménage, de manière à permettre le calcul d'une avance forfaitaire. Une fois cette avance forfaitaire payée par vos soins, la place est bloquée définitivement.

2. Inscription

Quelques semaines avant l'entrée de l'enfant à la crèche, vous devrez prendre rendez-vous avec le Directeur pour l'inscription de votre enfant à la crèche. Lors de cette rencontre, outre la part administrative (divers documents sont passés en revue et complétés), c'est l'occasion de répondre aux attentes et questions, d'établir le calendrier de familiarisation ainsi que de parcourir et de signer le « Contrat d'Accueil » qui va structurer la relation « parents – crèche ».